

## XXV—MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE

*Commission géologique*

261	}	Pour explorations, études et recherches, appointements des explorateurs, dessinateurs et autres. . . . .	202,000 00
		Pour publication des éditions anglaise et française des rapports, cartes, illustrations, etc. . . . .	60,000 00
		Entretien des bureaux et du musée, instruments, produits chimiques, livres de référence, aide diverse et dépense casuelle. . . . .	50,000 00
		Pour l'équipement du musée. . . . .	15,000 00
		Pour achat de spécimens. . . . .	5,000 00

*Ministère*

258	Pour l'organisation et l'équipement de la division des explosifs en vertu de la loi des explosifs, c. 31, 4-5 Geo. V. . . . .	12,000 00
	La résolution adoptée en comité des Subsidés, le 9 mai écoulé, est rapportée, lue la seconde fois et agréée, et elle est comme suite:—	

*(Deux tiers de la somme ci-dessous)*

## BUDGET PRINCIPAL

## XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

216	Examen des capitaines et seconds. . . . .	20,000 00
-----	---	-----------

Les résolutions adoptées en comité des Subsidés, le 11 mai écoulé, sont rapportées, lues la seconde fois et agréées, et elles sont comme suit:—

*(Deux tiers des sommes ci-dessous)*

## BUDGET PRINCIPAL

## XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

## PORTS ET RIVIÈRES

	{	Esquimalt, C.-B.—Cale-sèche en construction. . . . .	1,500,000 00
	{	Port-Arthur et Fort-William—Améliorations aux havres. . . . .	135,000 00
142	{	Port de Québec—Bassin Champlain— A compléter. . . . .	96,000 00
	{	Port de Saint-Jean—Améliorations. . . . .	860,000 00
	{	Port de Toronto—Améliorations. . . . .	250,000 00

## XXXIX—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU

## BASSINS DE RADOUB, ÉCLUSES ET BARRAGES, ETC.—FRAIS D'EXPLOITATION, ETC.

359	}	Bassin de radoub. . . . .	145,800 00
		Ports et rivières, travaux, etc. . . . .	61,000 00
		Perception du revenu des travaux publics. . . . .	5,000 00

## LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

	{	Ile-du-Prince-Edouard et terre ferme. . . . .	7,000 00
	{	Lignes télégraphiques, terre et sous-mer, dans le bas du Saint-Laurent et des Provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles. . . . .	233,500 00
	{	Saskatchewan. . . . .	61,900 00